

La Lettre de l'AFMA

Association française des musées d'agriculture et du patrimoine rural

- membre de l'A.I.M.A -



N° 2
Juin 2003

Éditorial

En ce printemps 2003, le renouveau de la nature trouve un écho parmi les responsables de l'AFMA où souffle une brise d'idées nouvelles. Idées anciennes parfois, à vrai dire, comme celle des groupes thématiques restée à l'état de projet depuis quelques années, après une tentative avortée (sur une thématique « musées de la Vigne et du Vin ») cette idée renaît avec force aujourd'hui avec l'organisation par l'AFMA des deux journées de réflexion sur le patrimoine forestier les 19 et 20 juin prochains dans la Sarthe.

D'autres groupes thématiques sont déjà programmés (l'apiculture) ou en projet (« les bœufs au travail ») dont on trouvera proposition dans la présente « Lettre ». La mise en œuvre de ces groupes thématiques de réflexion sur un domaine précis du patrimoine rural demande certes à être affinée ; elle le sera à partir de l'expérience concrète de la réunion « forêt ».

Autre idée, pas tout à fait nouvelle mais qui revient aujourd'hui, celle des rencontres à caractère scientifique, mais ouvertes à tous et en particulier aux praticiens. De telles rencontres se sont toujours révélées fructueuses pour tous.

L'organisation de la prochaine de ces rencontres, en 2004, est déjà commencée ; elle aura pour thème « la haie et le paysage » et aura lieu dans le bocage de l'Avesnois, à l'écomusée de Fourmies-Trelon. Elle pourrait déboucher sur la création d'un groupe thématique « haies », ou plus largement « Agriculture et paysages ».

Les idées ne manquent donc pas. Encore faut-il qu'elles trouvent un écho parmi les membres de l'AFMA pour que leur réalisation et leur succès soient assurés.

N'hésitez pas à nous contacter, à nous écrire, pour nous faire-part de vos idées, de vos avis, de vos suggestions. L'action de l'AFMA est, plus que jamais, une œuvre collective.

Claude Royer
Président de l'AFMA

Sommaire

Les conseils de l'AFMA p. 2

Les fonds structurels européens (2000-2006), suite et fin p. 2

La vie associative p. 2

L'AFMA visite et vous représente p. 3

Salon International de l'Agriculture et Salon International du Machinisme Agricole p. 3

Visite au salon International de l'Agriculture p. 4

Présence et promotion p. 4

Les produits dérivés de musées p. 4

Le « vigneroscope » p. 5

Les activités de l'AFMA p. 5

Proposition d'un groupe thématique « Les bœufs au travail » p. 5

Suivez le guide... p. 6

Colloques et séminaires à venir p. 6

Actes de colloque international p. 7

Expos p. 7

Note de lecture p. 7

Envoi de nos adhérents p. 7

La javaleuse oubliée, P. de Latour p. 7

Viens de paraître p. 8

Les conseils de l'AFMA...

Les fonds structurels européens (2000 – 2006), suite et fin.

A la suite d'une seconde visite faite le 12 mars dernier au Relais Culture Europe nous avons pu préciser les points suivants.

1 – Les activités des musées entrent bien dans le domaine de l'objectif 2.

2 – Chaque région éligible élabore un DOCUP (document unique de programmation) qui lui permet d'obtenir une enveloppe. (Pour connaître les régions éligibles s'adresser au Relais Culture Europe. Coordonnées à la fin de cet article.) Chaque préfecture possède un bureau « Service Europe » qui peut aussi fournir les renseignements nécessaires.

3 – Les fonds du FEOGA sont gérés par les DRAF. Chaque DRAF exerce une gestion qui lui est propre, donc, suivant les régions, les conditions d'obtention seront différentes. Il est également possible d'obtenir ces fonds en s'adressant à la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture) de chaque département dont un bureau gère le FEOGA.

D'autre part pour la période 2000 – 2006 140 GAL (Groupe d'Action Local) ont été créés : ils sont bénéficiaires des fonds LEADER+ qui visent à soutenir des stratégies de développement rural expérimentant, notamment, de nouvelles formes de valorisation du patrimoine naturel et culturel. D'après notre interlocutrice, les musées situés dans les régions concernées par l'un des thèmes fédérateurs, des groupes LEADER+ pourraient bénéficier éventuellement d'une aide financière, selon leur capacité à s'inscrire dans ce thème. Le thème fédérateur n° VI nous concerne tout particulièrement, mais le III peut aussi être intéressant.

Il semble donc intéressant pour les responsables de musées de contacter les présidents des GAL pour pouvoir obtenir le cas échéant une aide financière ou pour mieux mettre en valeur leur activité

B.Fretault

Contact : Relais Culture Europe
Madame Fabienne Trotte
Madame Guttierrez (matin seulement)
17, rue Montorgeuil – 75001 Paris –
Tél. : 01.53.40.95.10
Fax : 01.53.40.95.19
e.mail : info@relais-culture-europe.org
<http://www.relais-culture-europe.org>

Pour tous autres renseignements : B. Fretault
AFMA – siège social : MNATP -

6, avenue du Mahatma Gandhi – 75116 Paris –

Les thèmes fédérateurs des 140 groupes
LEADER+ français sont disponibles à la même
adresse.

La vie associative

D'un excellent article de « Pleine Vie » sur ce sujet nous extrayons les éléments principaux susceptibles d'intéresser les membres de l'AFMA.

1 – Les statuts sont la base de l'Association

« La vie de l'association dépend davantage des statuts que de la loi de 1901. Certains points doivent impérativement être inscrits (modalités de fonctionnement, droits et obligations des membres). Ne vous limitez pas aux modèles proposés (par l'administration ou certains ouvrages) : ils ne reprennent que les clauses fondamentales sans toujours répondre aux besoins de votre association. Anticipez d'éventuelles difficultés et l'évolution de votre association. Pour la forme, la liberté est de règle. Les statuts peuvent être manuscrits ou dactylographiés, sous seing privé ou notariés. Pour les compléter, vous pouvez rédiger, même plus tard, un règlement intérieur, plus facilement modifiable. »

2- La déclaration en préfecture

« Déclarer une association en préfecture n'est pas obligatoire. Vous pouvez très bien vous contenter de rédiger des statuts. Mais la vie de l'association sera très limitée (aucun contrat, pas de compte bancaire, pas de subventions...). **En déclarant une association, vous la dotez de la personnalité morale.** Pour cela, vous devez vous rendre à la préfecture (si le siège de l'association est situé dans le chef-lieu du département) ou à la sous-préfecture. **Vous devez joindre 2 exemplaires des statuts** (datés et signés par au moins 2 fondateurs ou administrateurs) et une attestation (du propriétaire du local) justifiant le siège social. Vous recevrez un récépissé (en principe dans les 5 jours suivant le dépôt du dossier complet). L'insertion au J.O est obligatoire dans le délai d'un mois à partir du jour de la déclaration. La préfecture peut transmettre le dossier au JO (service facturé 35.85€). »

Au moment de l'éventuelle parution au JO en acheter plusieurs exemplaires et faire des copies certifiées, ce document sera demandé pour de nombreuses démarches ou dossiers

3- Fonctionnement de l'association
Traditionnellement, l'organisation d'une association se divise entre un conseil d'administration, un

bureau (lorsque le nombre de membres est assez important) et la tenue annuelle d'une assemblée générale (AG) L'AG réunit tous les membres de l'association. Le conseil d'administration, chargé des décisions importantes et du fonctionnement de l'association, réunit quelques représentants. Le bureau est composé de membres élus parmi le conseil d'administration : il assure une gestion régulière et se réunit donc plus souvent. Les pouvoirs, la convocation, la fréquence et le déroulement des réunions sont fixés par les statuts ou le règlement intérieur. Utile, la rédaction d'un compte rendu à chaque réunion n'est pas obligatoire. Généralement, les dirigeants sont désignés par l'AG.

Sur ce point aussi on est souvent amené à fournir des extraits de Procès Verbal de l'AG lors des démarches.

4- La gestion financière

« **La tenue d'une comptabilité est imposée pour certaines associations** reconnues d'utilité publique, employant des salariés. Mais elle est recommandée pour toutes car elle permet de connaître les moyens financiers, de rendre compte aux membres du suivi des finances et, éventuellement, de justifier d'une activité non lucrative auprès des services fiscaux. Si l'association enregistre très peu de recettes et de dépenses, un seul journal retraçant l'ensemble des activités suffit.

« **L'ouverture d'un compte est imposée en cas de subvention.** Certains établissements connaissent mieux que d'autres le milieu associatif. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec plusieurs d'entre eux afin de comparer les services offerts. **Pour les subventions, les collectivités exigent de plus en plus la signature d'une convention** qui précise à la fois les dates des échéances et les conditions à respecter par l'association. Préparez un dossier complet et chiffrez les subventions désirées.

5- L'organisation de manifestations

Selon la manifestation organisée, vous devez demander l'autorisation de divers services administratifs :

Un loto : autorisation du préfet ;

Une manifestation sur la voie publique : autorisation du maire et déclaration à la police ;

Une buvette : autorisation de la mairie et déclaration d'ouverture à la Recette des douanes

Diffusion de musique : déclaration auprès de la Sacem puis envoi de l'état des recettes et des dépenses après la fête. »

Les manifestations à caractères lucratifs pour l'association échappent aux impôts commerciaux et la TVA si le chiffre d'affaire généré ne dépasse pas 60 000€ hors TVA.

Une association est considérée comme non lucrative et donc hors impôts :

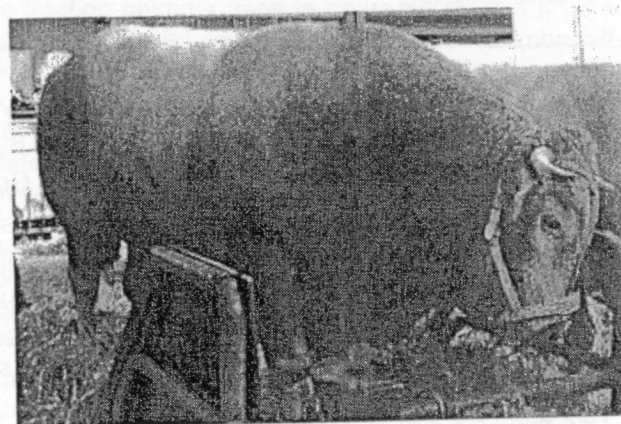
Si sa gestion est bénévole et désintéressée et ne donne pas lieu à rémunération de ses dirigeants, ni au remboursement de frais personnels au-delà de ceux annoncés pour l'association.

6- responsabilité des dirigeants

Ils engagent leur responsabilité civile vis à vis de victimes et aussi du pénal. Et aussi sur le plan financier et fiscal. C'est pourquoi il est important de bien s'assurer tant pour l'association que pour ses dirigeants dans l'exercice de leurs fonctions et leurs déplacements.

G.Dalin

L'AFMA visite et vous représente



Salon International de l'Agriculture et Salon International du Machinisme Agricole.

Le Salon International de l'Agriculture est bien la ferme venue à la ville et hors des secteurs spécialisés, c'est bien dans ce sens qu'on voit la présence de plus en plus importante et bruyante des groupes alimentaires (Carrefour, Danone, Leclerc et même Mac Do) jusqu'à cette année diminuer.

Le Salon International du Machinisme Agricole se fortifie dans l'ensemble de la présentation où le matériel est de plus en plus sophistiqué. A remarquer le développement de la partie animale à travers la génétique. Particulièrement au Salon International de l'Agriculture on voit de plus en plus de références au Patrimoine Rural, tels Groupama et sa fondation pour le patrimoine forestier.

La présence du réseau « Ville d'Art et d'Histoire » du Ministère de la culture et de la communication est un fait important, nous avons de bons contacts pour envisager l'intégration de nos musées et collections dans les programmes correspondants.

Madame LEBARD, responsable du réseau, nous adressera un article succinct pour la « Lettre » et un

article de fond pour les « Cahiers ». Les contacts et l'affirmation de l'existence de l'AFMA représentent un effort constant dans lequel se sont impliqués les administrateurs qui ont visité les deux salons.

On peut se poser la question de la présence des acteurs du patrimoine rural et de son coût.

La seule librairie présente a été approvisionnée en « Guide ». Un contact peut être intéressant avec « D Tour » un des rares réceptifs en milieu agricole spécialisé (agences de voyages réceptionnant sur le sol français). Ce milieu qui recherche la construction de programmes attrayants regrette de ne pas connaître notre milieu, car cela peut intéresser des groupes de voyageurs.

G.Dalin

Visite au Salon International de l'Agriculture

Le lundi 24 février Bernard Fretault et Gwénola Vallée ont sillonné les allées du Salon International de l'Agriculture pour présenter le Guide du Patrimoine Rural à tous les stands touristes des provinces de France, afin d'obtenir la liste des musées concernés par nos activités. Notre activité était ignorée de nos interlocuteurs mais a été à chaque fois bien accueillie. Les documents reçus depuis par Gwénola Vallée en sont la preuve. Ils sont destinés à l'actualisation du « Guide ».

Des contacts établis par Bernard Fretault (Journal de la France Agricole, responsable élevage chèvre du Rove et Ane Bourbonnais) ont également été très positifs.

En conclusion notre travail est très bien perçu et apprécié mais encore trop peu connu.

B. Fretault

Présence et promotion...

Quelles que soient l'importance de nos musées ou collections, leur implantation, leur richesse, nous devons réfléchir à la nécessité d'élargir notre approche car les circonstances nous poussent et quel qu'ait pu être notre satisfaction de posséder, d'entreprendre, d'accueillir ; il se pose pour beaucoup deux grands problèmes :

1 - La pérennité par la famille des associations, la dation, nous nous y sommes penchés dans la « Lettre » et demeurons à votre disposition pour étudier les cas particuliers.

2 - L'équilibre financier, seul moyen d'acquérir, de conserver, d'améliorer.

Pour cela il faut attirer les visiteurs et nous ne savons pas bien faire.

Le gisement de visiteurs locaux se renouvelle peu en milieu rural. Si une grande agglomération est à

proximité il y a de la ressource. Il faut se faire connaître des écoles et associations dans un rayon important car nos musées sont des buts de visites.

Nous avons pu tous voir dans des hôtels et des commerces de petits présentoirs ou des supports permettant de découvrir des buts touristiques des alentours. Il faut y être présent car beaucoup de touristes étrangers paraissent intéressés.

Il ne faut pas craindre de visiter les agences de voyage, surtout les réceptifs (ceux qui reçoivent les touristes venant en France).

C'est un devoir de se faire connaître d'être présents dans les organismes culturels régionaux et ainsi de promouvoir nos musées ou collections.

G.Dalin

Les produits dérivés de musées



Le 24 janvier dernier, l'AFMA se rendait à la huitième édition du Salon organisée par « Muséum Expression ». Ce salon est le fruit du travail commun de plusieurs partenaires et notamment de l'association Muséum et Industrie. A l'heure actuelle ce rendez-vous annuel est l'unique lieu professionnel consacré au cadeau culturel et aux objets de musées.

A l'honneur cette année : « le cadeau, l'objet de décoration de maison, du jardin et de la gastronomie. »

Cette année, l'accent était mis sur la mise en valeur des musées. La présentation d'une allée des musées renforçait ainsi la cible première de ce rassemblement : mise en valeur des produits dérivés de musées. Des organismes d'horizons divers étaient ainsi représentés : « de l'écomusée du Marais breton vendéen à la British museum company. »

Rappelons que le produit reste souvent un aspect un peu délaissé dans les boutiques des musées. Toutefois il faut admettre que ces enseignes ont pour une grande partie évolué et ceci en vendant des produits créatifs et inspirés. Le produit dérivé

est en effet un élément important pour le visiteur. Il lui permet de s'imprégner de ce qu'il observe, de créer un lien entre l'art et son environnement contemporain et de repartir avec un souvenir de sa venue. La grande partie des visiteurs des musées ruraux sont avant tout des touristes plus que des amateurs d'arts. Ainsi, le thème de la gastronomie présenté par ce salon permet de saisir le succès des produits régionaux auprès des visiteurs du patrimoine rural.

Les organisateurs expliquent que les artisans et les fabricants de produits dérivés ont développé ces dernières années un réel savoir-faire et créé une profession désormais reconnue. Ils deviennent ainsi des partenaires privilégiés pour les musées.

L'AFMA a rencontré des exposants présentant leurs produits et constitué un répertoire disponible au secrétariat de notre association.

G.Vallée

Le « vigneroscope » Musée vivant du vin de Loché

L'approche artistique des outils est l'ossature du « vigneroscope ». Un scénario raconte par des voix du terroir l'histoire des objets et des hommes de pièce en pièce. Un très grand nombre de projecteurs permet aux objets de s'intégrer avec précision dans le scénario. La dynamique est réalisée par différentes animations et automates pour expliquer, interpeller, et surprendre.

L'objectif du « vigneroscope » est tout d'abord de développer le tourisme dans le cadre d'un Domaine de caractère en attirant une clientèle nationale et internationale grâce aux versions en anglais et allemand du spectacle. Il est aussi l'outil de communication évolutif sur le vin, déclinable selon les publics. A l'origine le « vigneroscope » a été conçu non pas pour les enfants mais pour les amateurs de vin. Or le spectacle est vivant, les événements sont variés et très nombreux, environ un toutes les 10 secondes.

A l'origine de ce projet, Philippe Bérard, viticulteur à Loché », rassemble pendant plus de 20 ans une omnipotente collection d'outils viticole sur le thème de l'art et de la symbolique ; cette collection est remarquée par la presse internationale. Pour intéresser un large public, il décide de transformer sa collection en un spectacle multimédia qui sera artistique, culturel et divertissant. L'espace dédié à ce projet doit être affecté à d'autres usages

Nous avons récemment rencontré M. Berard et il nous a informé qu'il devait se séparer de cette exposition. Si des musées ou des particuliers sont intéressés par ce magnifique outil muséographique ils peuvent se manifester auprès de lui.

Contact : Domaine Saint-Philibert à Loché.

Ouvert de mai à septembre tous les jours de 9h30 à 18H.

Tarifs : 3.81€ pour les adultes et 3.04 € pour les enfants. renseignements : 03.85.35.61.76

J.F. Charnier

Les activités de l'AFMA

Proposition d'un groupe thématique « Les bœufs au travail »

Voici quelques mois je proposai à M. Sigaut de réaliser une étude sur l'histoire des techniques de traction animale dans le cadre de l'EHESS. Lors de notre premier entretien, M. Sigaut, me montrait l'intérêt de travailler plus particulièrement sur les bœufs de trait. Technicien de formation, ayant travaillé avec des bovins, je me suis engagé dans cette voie avec intérêt. Suite à mes premières investigations je me suis rapidement rendu compte de la nécessité de réaliser un travail recueil des pratiques autour des bovins de travail et que la richesse de ce vécu méritait mieux qu'une photo sur l'almanach du facteur.

Après quelques recherches je découvre que la littérature agricole ancienne apporte des connaissances relativement générales sur les bœufs de trait, le plus souvent d'ordre zootechnique. Les encyclopédies agricoles et autres guides du cultivateur renseignent sur les modes d'élevage, l'alimentation, la reproduction, mais sur les types de jugs, les techniques d'attelage, les modes de harnachement on ne peut se référer qu'aux connaissances orales ainsi qu'à quelques écrits locaux mais très sporadiques. A l'opposé de ces connaissances diluées dans les connaissances de terroir on découvre des études remarquables qui ont pu être révélées au travers des deux colloques sur les bœufs au travail. Dans ce sens il faut bien sûr rendre hommage aux travaux de **François Juston**, et à ceux de **Philippe Berte-Langereau** et de **M. Daniel Brugès**, sans être bien entendu exhaustif. Si d'un côté nous avons des gens de terroir prêts à donner leur savoir et de l'autre des gens compétents pour recueillir ces connaissances, il me semble pertinent de construire des ponts entre eux. Et pour ne pas rester isolé dans un travail local il faut créer des liens entre historiens chercheurs et passionnés. C'est dans le but de répondre à ces besoins que je me propose d'aider à l'animation du groupe thématique « bœufs de trait » au sein de l'AFMA.

Je propose que ce groupe se donne deux axes de travail. Il s'agirait tout d'abord de recenser l'ensemble des personnes ressources à l'échelle locale, nationale et même internationale, en les

classant par domaine de compétence. Ensuite il est possible de réaliser un glossaire des ouvrages et documents traitant des bœufs au travail. Ces activités de collecte rassemblant connaissances et compétences offriront la possibilité de travailler à l'échelle individuelle ou collective sur différents champs tel que : géographique (cursus des animaux et évolution des populations humaines et animales), zootechniques (émasculature, élevage et choix des animaux) et anthropologique (transmission des savoir-faire, relation homme animal).

Vous comprendrez la non prétention de cette proposition. A ce titre, j'attends vos remarques et suggestions avisées. »

Philippe Nauleau

Suivez le guide...

Colloques et séminaires à venir

Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes

« Petits animaux et société humaines ;
Du complément alimentaire aux ressources
utilitaires »

23 – 24 – 25 octobre 2003

Palais des congrès d'Antibes Juan-les-Pins

Les droits d'inscriptions sont de 40 €

Contact : Jeannine François

CEPAM – CNRS – UNSA

Fax : 04.93.65.29.05

Mél : colantibe@cepam.cnrs.fr

Salon du Livre des plantes : Buis-les-Baronnies, du 12 au 14 juillet 2003

M. Delay

BP 18

26170 Buis-les-Baronnies

Tél. : 04.75.28.04.59

Fax : 04.75.28.13.63

Info@buislesbaronnies.com

Agriculture et sciences du XVIIIème siècle : Los Angeles, du 3 au 10 août 2003

Sous l'influence d'un climat favorable à l'agriculture,
au XVIIIème siècle, plusieurs personnalités rurales et
savantes cherchent à utiliser la science
(connaissances et méthodes) pour l'améliorer.

Elles font appel à différentes disciplines existantes
(chimie, botaniques, etc.) ou bien mettent en avant la
spécificité de l'agriculture.

Gille Denis, UMR 8519 savoir et textes

Maison de la recherche, université de Lille 3, BP 149
59653 Villeneuve-d'Ascq cedex

Tél. : 03.26.09.68.79

Gilles. Denis@wanadoo.fr

Forêt et chasse, XIIIème – XXème siècle : Paris, du 9 au 12 septembre 2003

Un colloque organisé par le Groupe d'histoire des
forêts françaises autour de ces questions :
Comment a évolué l'attitude à l'égard de la faune –
notamment en ce qui concerne les « nuisibles en
forêt ? » - Comment appréhender les apports de la
faune en forêt – les dégâts commis en forêts ?
Comment les forestiers façonnent-ils les
peuplements pour faciliter les chasses, pour
préserver la faune ? – Comment les gestionnaires
régulent-ils le gibier pour conserver la forêt ? ; -
Comment les populations riveraines des bois
acceptent-elles les dispositifs protégeant le
gibier ? ; - Comment les différentes couches de la
société envisagent-elles l'accès aux forêts, la traque
du gibier ?

Contact :

GHFF

45, rue d'ULM, 75005 Paris

Tél. : 01.44.32.31.52

Fax : 01.44.32.30.44

Ghff@canoe.ens.fr

Forêt et trufficulture : 2003

Formation de 10 jours (début en janvier 2003 puis
une séance par mois) et stage intensif en décembre,
dans le Gard et l'Herault. Pour être à même de
valoriser des terrains calcaires.

Alban Lauriac

ARBRES formation, CRPF, 378, rue de la Galéra,
Parc Euromédecine 1, 34097 Montpellier cedex 5

Tél. : 04.17.41.68.10 – Fax : 04.67.41.68.11 ;

alban.lauriac@wanadoo.fr

Gestion forestière : à partir de mars 2003

L'Association Arbres Formations (Fédération
régionale des FO.GE.FOR) et l'antenne de Lozère
du Centre régional de la propriété forestière du
Languedoc-Roussillon organisent, en Margeride
Lozérienne une formation à la gestion forestière
(cycle FOREGOR) de 8 jours, complétée par un
voyage d'étude de 3 jours

Contact :

Francis Mathieu

16 quai de Berlière, 48000 Mende.

Tél. : 04.66.65.26.79 ; Fax : 04.66.49.15.33 ;

crpzflore@free.fr

La 10^{ème} fête des plantes et des savoirs populaires

Le dimanche 27 juillet 2003

A Saint Julien du Serre (Ardèche)

L'objectif est de rassembler tous ceux qui par leur
action, tendent à sauvegarder les savoirs acquis par
l'homme au contact de la nature. Sensibiliser tout
public à la connaissance de ce savoir et à leur
utilisation. Cette année l'accent sera mis sur les
métiers de la pierre

**Attention pour figurer sur le dépliant de la fête il
est impératif de s'inscrire avant le 15 mai.**

Contact :

Suzanne Challaye

Savoir de Terroir – Le Miolaire- 07200 Saint-Julien
du Serre

Actes de colloque international

Meules à grains

Ferté-sous Jouarre : 16 au 19 mai 2002

Extraction, façonnage, commerce et utilisation des meules de moulin – Une industrie dans la longue durée

Avec l'appui de la Maison des Sciences de l'Homme, de la Municipalité de la Ferté-sous-Jouarre et du Conseil Général de la Seine-et-Marne

Comité de publication : Mouette Barboff

Maison des Sciences de l'Homme

Présidente de l'Association

L'Europe, Civilisation du Pain

Cozette Griffin-Kremer, Centre d'Histoire des Techniques

François Sigaut

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales – Responsable d'AGAPI

Robert Kremer

Goethe Institut (Paris)

Ouvrage imprimé de 480 pages. Prix public : 34 euros

Editions Ibis Press – 23, rue Servan – 75011 Paris

Tél : 01.43.71.28.87 – Fax. : 01.43.71.22.85

Site Internet : www.ibispress.com

Mail : contact@ibispress.com

Expo

Portraits de montagnes

Musée de la Haute-Auvergne

Saint-Flour

5 avril – 28 septembre 2003

Exposition photographique : Christian Malon et Pierre Soissons

Note de lecture

Il est difficile de faire une note de lecture quand chaque chapitre offre une analyse. De plus quand la place est limitée dans *La Lettre* il n'y a qu'à exprimer un coup de cœur, indépendant des relations personnelles avec l'auteur.

L'architecture rurale a inspiré et inspire de nombreux auteurs, souvent hommes de l'art. L'intérêt de l'ouvrage de Claude Royer est qu'il est rare que l'aspect ethnologique soit pris en compte pour éclairer les différents aspects de la conception du lieu de vie et de travail. Pour un lecteur non averti et non

spécialiste, c'est une série de découvertes ; à plus forte raison est-ce pour un connaisseur un plaisir d'appréhender à travers l'architecture : coutumes, espaces de vie, travail, animaux, etc.... car tout y est et permet de comprendre ce centre de vie et d'économie qu'était la FERME, son évolution et son rôle en Champagne-Ardenne.

La liste des collaborateurs mérite attention et elle permet de comprendre la qualité de l'ensemble de l'ouvrage.

Claude ROYER, *L'architecture rurale française : CHAMPAGNE-ARDENNE, Corpus des genres, des types et des variantes*, éd. A Die, 2001, 235 p. (ISBN : 2 908730-44-8).

G. Dalin

Note de la rédaction : cet ouvrage est le dernier paru de la série du *Corpus d'Architecture rurale* réalisé par le Musée national des ATP. Pour des raisons indépendantes de la volonté de l'auteur et de l'éditeur, il est mal distribué en librairie. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat de l'AFMA pour de plus amples informations.

Envoi de nos adhérents

La javeleuse oubliée

P. de Lary Latour 11-11-97

7^{ème} sur 134 au concours national de poésie du club Unesco de Touraine 01-98

Sous le vieux pigeonier, elle implorait le sort,
Epuisée par la vie, narguant chaque saison,
Sans voix, seule, inutile, elle était hier encore
Au rythme des bœufs blancs, la reine des moissons.

Plus jamais cette lame endormie sur son corps
Ne fera un écho sur la tour oubliée ;
Plus jamais de ses bras elle n'inclinera l'or
Des épis ondoyants que des femmes liaient.

Plus jamais les doux flancs tendus comme des lés
Ne viendront caresser son visage rieur ;
Plus jamais les deux fronts de courtines voilés
Ne porteront le joug emblème du labeur.

Plus jamais son bon maître heureux près de Clara
Ne viendra la soigner et panser ses blessures ;
Jamais plus au couchant, pressé, il ne dira :
« Hâtez vous de finir, courageuses montures ! »

sa superbe rivale a eu beaucoup d'amants,
Elle subira hélas un semblable déclin ;
En déferant la place à ces monstres fumants
Qui engloutissent tout sans le moindre câlin.

Coordonnées de l'AFMA :
Siège social : Musée des Arts et traditions populaires
Gwénola Vallée – 6, avenue du Mahatma Gandhi
75116 Paris
Tél. : 01.44.17.60.63 – Fax : 01.44.17.60.60 – <http://www.afma.asso.fr>

IMPORTANT

Dans le but de réactualiser l'annuaire des membres de l'AFMA, n'oubliez pas de nous faire parvenir vos coordonnées complètes ainsi qu'une courte présentation de votre activité.

Afin de dynamiser les activités de notre association et pour faire aboutir des projets tels que la mise en place des groupes thématiques, le règlement des cotisations est important.

**Pour que l'AFMA fonctionne le mieux possible
Dans l'intérêt de chacun de ses membres
Veuillez trouver au plus vite votre adhésion pour 2003**

Vient de paraître...

Henri LETOURNEAU, *L'industrie du machinisme agricole à Vierzon*, éd. Guénégaud, 2003, 332 p., ill., 20 x 14 cm, prix : 40 euros (ISBN : 2-85023-115-0)

Histoire technique, économique et sociale de cette industrie en Berry, depuis Célestin Gérard qui installa un modeste atelier à quelques kilomètres de Vierzon en 1847 jusqu'à l'intégration, en 1967, du groupe Case dans le holding Tenneco. Un éloge aussi de ces hommes qui, du chef d'atelier à l'ouvrier, ont su faire rayonner pendant plus d'un siècle le savoir-faire vierzonnais au plan national.

« Réinterroger la France rurale », *Enquêtes rurales*, n° 9 (Cahiers de la Maison de la recherche en Sciences Humaines, XXXII, 2003) (ISSN : 1250-6419), prix : 20 euros (à l'ordre de : Agent comptable de l'Université de Caen).

Huit articles, parmi lesquels : « Pour faire le portrait d'une montagne... Ombres et lumières autour d'Enveig (P-O) », « La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen âge », « Déprise agraire, emprise paysagère, Les hautes terres du Massif central », « Le remembrement en France et en Moselle : d'une opération agricole à un outil d'aménagement rural », etc...

Renseignements et commandes : Maison de la Recherche en Sciences Humaines, Pôle Sociétés et Espaces Ruraux, Université de Caen, 14032 – Caen Cedex ; tél. 02 31 56 65 97 ; fax. 02 31 56 65 60 ; courriel : madeline@mrsh.unicaen.fr

Diffusion : Presses universitaires de Caen, 14032 Caen cedex ; fax. 02 31 56 62 25.

Pierre GEORGE, *Le temps des collines*, éd. La Table Ronde, 2003 (1^{ère} édition : 1995), 150 pages, 7 euros (ISBN : 2-7103-2560-8).

« L'objet de cette promenade sensible dans les provinces de France est de décrire, quand il en est encore temps, le paysage français avant le grand bouleversement de la Seconde Guerre mondiale et les illusions des Trente Glorieuses ». Les réflexions, empreintes de nostalgie, d'un des maîtres de la géographie française contemporaine.

Claude Royer

Association des ingénieurs du Génie rural des eaux et forêt, *Des officiers royaux aux ingénieurs d'état dans la France rurale (1219-1965)*, *Histoire des corps des eaux et forêts, Haras, Génie rural, Services agricoles*, 690 pages, 24.5x16 cm, Technique et Documentation (Lavoisier), Paris, 2001.

Pierre Vigreux

La Lettre de l'AFMA

Directeur de la publication : Claude Royer

Attachée de coordination : Gwénola Vallée

Ont participé à ce numéro : Jean-François Charnier, Germain Dalin, Bernard Fretault, Philippe Nauleau, Claude Royer, Gwénola Vallée